

Appui à la police mauritanienne

Contribution au renforcement des capacités de la police nationale

Quelle est la situation initiale ?

Après une longue période de conflits politiques et de luttes de pouvoir, la situation politique s'est stabilisée en Mauritanie. Aucun attentat terroriste n'a eu lieu depuis 2008 et la passation de pouvoir pacifique à la fin du mois de juin 2019 témoigne d'un élan pour des changements structurels dans le pays. Toutefois, la **présence de groupes islamistes** tels qu'Al-Qaida au Maghreb islamique a considérablement détérioré la situation sécuritaire dans la région et il ne peut pas être exclu que l'instabilité sécuritaire régionale s'étende également à la Mauritanie. En outre, d'importants itinéraires de **trafic de drogue et de traite des êtres humains** passent par la Mauritanie.

La police de l'État mauritanien, encore très jeune, **ne dispose pas à ce jour de capacités suffisantes pour assurer la sécurité de la population tout en respectant systématiquement l'État de droit et les principes relatifs aux droits humains**.

Afin de soutenir la police à mener un travail d'enquête basé sur l'analyse des preuves matérielles, les capacités techniques de la police technique et scientifique ont été renforcées ces dernières années. Toutefois, des défis demeurent, notamment au **niveau de l'efficacité de l'organisation interne et de la coopération systématique avec le pouvoir judiciaire**.

Avec plus de 70 commissariats, la police est présente dans toutes les villes mauritanies. De nombreux commissariats **manquent néanmoins de structures organisationnelles et de processus clairs** pour pouvoir s'acquitter efficacement de leur mission auprès de la population. En outre, il existe des lacunes dans la gestion des ressources humaines. Ainsi, certains commissariats ne disposent pas de personnel qualifié dans des domaines clés.

Intitulé du programme	Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique
Composante pays	Renforcement des Capacités de la Police Nationale en Mauritanie
Commettant	Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères
Organisme de tutelle	Direction Générale De La Sûreté Nationale (DGSN)
Durée totale	Juillet 2019 à décembre 2022
Budget (2019-2022)	Environ 2,2 millions d'euros

Pour faire face à la **montée de la criminalité commise par des jeunes**, notamment dans la capitale Nouakchott et à Nouadhibou, la police a créé en 2008 quatre brigades de mineurs chargées de s'occuper des affaires impliquant tant des jeunes auteurs d'actes criminels que des victimes mineures (trafic d'enfants, abus sexuels, etc.). La structure d'accueil des mineurs de ces quatre brigades n'est pas encore pleinement conforme aux normes internationales en matière de droits humains et de droits des mineurs.

Quel est notre objectif ?

La police nationale mauritanienne dispose de capacités renforcées lui permettant de mettre en œuvre ses plans de réforme, de contribuer à la stabilité nationale et régionale par une action professionnelle, transparente et respectueuse de l'État de droit, et de gagner la confiance de la population.



Photos de gauche à droite :

Fourniture d'équipements spéciaux de criminalistique dans les commissariats de police

Deux policiers étudiant le code de déontologie élaboré avec l'appui du programme

Photos de gauche à droite :

Cérémonie de clôture de la formation des cadres de direction sur la déontologie dans le travail de la police

Une policière reporte les entrées quotidiennes de la Main Courante dans le système informatisé.

Marina Mdaihli
Marina.Mdaihli@giz.de



Comment travaillons-nous ?

Depuis 2009, la GIZ promeut des processus de réforme de la police en Afrique pour le compte du ministère fédéral allemand des Affaires étrangères. Le programme y met en œuvre **onze composantes, bilatérales ou régionales**. Tous les processus sont élaborés en collaboration avec les institutions partenaires et répondent à leurs besoins. Ils s'appuient sur les stratégies nationales ou internationales existantes et les complètent. L'accent est mis sur le respect des normes juridiques, notamment sur la mise en œuvre de la **Charte internationale des Droits de l'homme** dans la police. Une grande importance est accordée à la promotion de l'**égalité entre les genres** dans toutes les activités du programme. Les partenaires bénéficient d'un appui dans les domaines de l'**infrastructure et de l'équipement, de la formation initiale et continue et du développement organisationnel**.

La **composante Mauritanie** soutient la police à mener des enquêtes et de suivre des procédures pénales dans le respect de l'État de droit et permet d'introduire des instruments améliorant l'efficacité et la transparence au sein des commissariats de police. L'accent est également mis sur l'amélioration de la capacité d'action de la police lorsque des mineur-e-s sont impliqué-e-s, que ces personnes soient auteurs ou victimes d'actes criminels.

Quels résultats avons-nous obtenus à ce jour ?

Dans le passé, la composante Mauritanie a soutenu l'école nationale de police dans l'élaboration des programmes d'enseignement et la formation de formateur·rice·s, ce qui a permis d'accroître la satisfaction des élèves policiers à l'égard

de leur formation. La prestation de services dans les commissariats de police s'est également améliorée. La coopération avec la police judiciaire a permis d'obtenir des empreintes digitales de qualité et de traduire ainsi des criminels en justice.

Que voulons-nous atteindre de plus ?

La composante Mauritanie accorde une attention particulière à la promotion du service de la police technique et scientifique. Par le développement organisationnel, le renforcement des capacités techniques, la formation continue et l'amélioration de la coordination entre la police technique et scientifique avec la justice, la composante contribue pour beaucoup à la professionnalisation et à l'efficacité des prestations fournies par le service policier.

L'utilisation de la Main Courante Informatisée (MCI) améliore la transparence et l'efficacité dans les commissariats de police à Nouakchott. Une fois que les informations sur le niveau de formation continue sont systématiquement recueillies par la direction des ressources humaines, ceci permettra de déployer les policiers de manière plus ciblée. En plus, des activités de sensibilisation sont prévues sur le mécanisme de plainte contre les abus policiers au sein de la police. Elles ont vocation à informer la direction de la police nationale des avantages de ce système et même de renforcer la confiance de la population dans cet instrument.

Pour que le traitement des affaires impliquant des mineur-e-s, auteur-e-s ou victimes d'actes criminels soit conforme aux normes et lois en vigueur, la composante Mauritanie organise des formations continues dédiées. En outre, les brigades de mineurs sont soutenues par des travaux de rénovation et d'équipement.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne

Programme pour la création et le renforcement des unités de Police de plusieurs pays d'Afrique
Potsdamer Platz 10
10785 Berlin, Allemagne
T + 49 30 338424 - 475
F + 49 30 338424 - 22475
marina.mdaihli@giz.de
<https://www.giz.de/en/worldwide/15637.html>

Situation

Juin 2020

Crédits

photographiques

Photo 1 : GIZ/ Dr. Souleimane Mohamed

Photo 2 : GIZ/ Tchernou Dame

Photo 3 : GIZ/ Bechir Maaloum

Photo 4 : GIZ/ Mariem M'Beirick

Texte

Ruth Langer

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Commettant

Ministère fédéral des Affaires étrangères

Werderscher Markt 1

10117 Berlin, Allemagne

T +49 (0)3018 17 - 0

F +49 (0)3018 17 - 3402

poststelle@auswaertiges-amt.de

www.auswaertiges-amt.de/fr